

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE RÉSOLUTION

au sens des articles 43 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

RENFORCEMENT DES MESURES DE SÉCURITÉ DES SITES DE STOCKAGE D'HYDROCARBURES

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Il est apparu avec la tragédie survenue à Nice que le mode opératoire des « terroristes » évolue. Un simple camion de location conduit par un individu ayant emporté avec lui plus de 80 vies innocentes.

Notre commune, avec ses sites de stockage d'hydrocarbures, offrirait à ce genre d'acte une ampleur sans commune mesure. Nombre d'accès aux sites pétroliers n'étant pas ou peu surveillés, ou alors par un simple vigile non armé. Qui plus est lesdits accès sont fermés par des barrières à levée verticale incapables de stopper un véhicule lancé à pleine vitesse.

Le risque terroriste ne peut plus être ignoré, dès lors l'obligation d'exiger un renforcement des mesures de sécurité, tant humaines que techniques, autour et sur ces sites, devient une absolue nécessité.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

déclare :

demander au Conseil d'Etat d'exiger des sociétés pétrolières exploitant les sites de stockage un renforcement immédiat des mesures de sécurité, notamment par **la pose d'obstacles escamotables capables de résister à l'impact d'un camion**, de manière à protéger physiquement l'accès de ces sites. **Cette mesure technique doit être complétée par la présence armée d'agents de sécurité 24h / 24h, et ce 7 jour sur 7.** Par là même, exiger du Conseil d'Etat **le retrait immédiat de l'autorisation d'exploitation du site Petrostock SA situé à Blandonnet**, site qui par sa proximité avec nos usagers et nos habitants représente le plus grand danger direct.

Stéphane Valente, Ana Roch, Daniel Noël, Charles Rey,
Marc Chappaz, Béatrice Besse, Thierry Cerutti, François
Ambrosio, Michel Renaud.

Conseiller-ère municipal-e

Vernier, le 29 août 2016